



Élections professionnelles - Un candidat fait sa pub

Par **Fred69**, le **08/11/2011 à 20:35**

Bonsoir,

Le vote pour nos élections professionnelles débutera demain.

Avant hier, l'un des candidats a envoyé un email à l'ensemble de l'entreprise pour faire la promotion d'outils mis à la disposition des salariés par l'entreprise.

Ma question : Est-ce que ce candidat a le droit de se mettre en avant de la sorte ?
N'est-ce pas déloyal vis à vis des autres candidats ?

(même s'il a eu l'autorisation de sa hiérarchie pour émettre cet email)

Merci de vos réponses.
Fred.

Par **P.M.**, le **08/11/2011 à 23:05**

Bonjour,

Il faudrait savoir dans quel cadre se situe l'utilisation de l'intranet de l'entreprise et si c'est dans celui des fonctions de l'auteur des messages et quelle sorte d'outils sont mis en avant, par ailleurs s'il existe une charte informatique concernant la communication interne...